

DESCRIPTION DE POSTE

1. IDENTIFICATION

TITRE DU POSTE :	<u>Préposé aux bénéficiaires</u>	NO DE POSTE :	<u>6052</u>
DIRECTION OU PROGRAMME :	<u>Direction des services professionnels</u>	NO TITRE D'EMPLOI :	<u>3480E</u>
SERVICE :	<u>Suppléance rénale (dialyse)</u>	NO SOUS-SERVICE :	<u>104370</u>
DATE VERSION PRÉCÉDENTE	<u>Avril 2016</u>		
DATE DE RÉVISION :	<u>Juin 2016</u>		

2. SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du chef de service, le titulaire collabore aux soins dispensés à la clientèle de dialyse. Il effectue de façon aseptique et sécuritaire la préparation des appareils de dialyse et veille à la désinfection de ces derniers selon les protocoles établis.

Il assiste l'équipe de soins lors de complications chez l'utilisateur.

Il voit au confort et aux besoins des usagers et les aide dans leurs déplacements.

Il assume l'approvisionnement du matériel requis dans les différents points de service, voit au rangement, l'ordre des locaux et la propreté du matériel.

Il avise promptement l'assistante infirmière-chef ou l'infirmière-chef de secteur de toute modification ou problème rencontré dans ses activités quotidiennes.

Il participe à l'orientation spécifique des préposés à la dialyse et contribue à l'évaluation des objectifs d'apprentissage visés.

Il accomplit toute autre tâche connexe à la demande

3. A. RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- | | |
|-------|--|
| 3.1 | Équipement et matériel |
| 3.1.1 | Prépare le matériel nécessaire pour le montage des appareils de dialyse en respectant les règles d'asepsie et en se référant au dossier des usagers. |
| 3.1.2 | Reconnaît la signification des différentes alarmes sur l'appareil de dialyse et avise le personnel infirmier au besoin. |
| 3.1.3 | Démonte les appareils de dialyse post traitement et assure la désinfection interne |

- de ceux-ci selon le protocole établi.
- 3.1.4 Déplace les appareils de dialyse (branchement et débranchement).
 - 3.1.5 Respecte les procédures à suivre pour le système central d'osmose (concentrés de bicarbonate).
 - 3.1.6 Assure le remplissage des chariots de concentrés d'acide (K0-K1-K2) et de bicarbonate selon les quotas préétablis.
 - 3.1.7 Ramasse tous les instruments et le matériel souillé demandant une stérilisation, les nettoie, les prépare et les retourne à la stérilisation selon les procédures établies.
 - 3.1.8 Assure le contrôle et le suivi des instruments en provenance du Service central.
 - 3.1.9 Prépare le matériel nécessaire pour l'administration de l'oxygène au besoin.
 - 3.1.10 Assure le branchement des appareils (saturation-tension artérielle) à la fin de chaque journée.
 - 3.1.11 S'assure de la disponibilité du parc des équipements roulants (civière, fauteuils roulants, tiges à soluté).
 - 3.1.12 Avise l'assistante infirmière-chef de tout bris ou défectuosité de matériel, d'équipement ou autre.
 - 3.13 Exécute toutes autres tâches selon les directives de l'infirmière et ce selon les activités autorisées par l'établissement. (grille NIC).

3.2 Transport et déplacement

- 3.2.1 Connaît et applique le programme de déplacement sécuritaire des usagers (PDSB).
- 3.2.2 Accompagne les usagers à mobilité réduite dans leurs déplacements.
- 3.2.3 Assure le déplacement des usagers en fauteuil roulant ou en civière s'il y a lieu.
- 3.2.4 Assiste les usagers pour la pesée sur la balance électronique et inscrit le poids sur la feuille prévue à cet effet.
- 3.2.5 Collabore en tout temps à installer confortablement l'utilisateur, à mobiliser les civières, fauteuils roulants et appareils de dialyse.
- 3.2.6 Assure le déplacement de l'appareil de dialyse et/ou à osmose à l'urgence ou aux soins intensifs et de tout autre matériel requis.

3.3 Approvisionnement

- 3.3.1 Assure l'approvisionnement des réserves selon les quotas établis.
- 3.3.2 Distribue les instruments stériles dans les secteurs et dans les chariots à pansements.
- 3.3.3 Prépare les «kits» à exérèse de cathéters.
- 3.3.4 Distribue la lingerie dans les secteurs.
- 3.3.5 Effectue la collecte des fournitures stérilisées au Service Central.
- 3.3.6 Commande le matériel nécessaire en provenance du Service central selon la procédure établie.
- 3.3.7 Range le matériel reçu par le service de l'approvisionnement selon les indications du technicien en administration.
- 3.3.8 Fait le remplissage du chariot de dialyse aux soins intensifs.
- 3.3.9 Achemine les prélèvements sanguins aux laboratoires.

3.4 Service à la clientèle

- 3.4.1 En tout temps, s'adresse poliment à l'utilisateur et respecte son intimité.
- 3.4.2 Escorte l'utilisateur, au besoin, à l'intérieur du service de dialyse ou du centre hospitalier.
- 3.4.3 Dirige avec courtoisie les usagers et famille.
- 3.4.4 Assume la distribution des verres de glace et denrée alimentaire prévus, à la clientèle dialysée.

3.5 Prestation sécuritaire des soins

- 3.5.1 Identifie verbalement l'utilisateur en lui demandant son nom et en vérifiant son dossier médical.
- 3.5.2 Seconde le personnel infirmier dans la surveillance sécuritaire d'un usager lors de situation d'urgence ou lors d'un traitement spécifique requérant une assistance.
- 3.5.3 Exécute les tâches lors d'un arrêt cardio-respiratoire selon la politique en vigueur le centre hospitalier.
- 3.5.4 Applique et respecte les mesures de prévention des infections.
- 3.5.5 Respecte les recommandations relatives aux différentes techniques d'isolement.
- 3.5.6 Applique les mesures décrites lors de la manipulation de produits dangereux (SIMDUT).
- 3.5.7 Applique les mesures de prévention à l'utilisation des agresseurs chimiques nécessaires à la désinfection du matériel.

3.6 Ordre et propreté

- 3.6.1 Nettoie et désinfecte, selon la procédure établie, le matériel ayant servi aux soins des usagers (appareils de dialyse, civières, fauteuils de traitement, fauteuils roulants, tiges à soluté, etc.).
- 3.6.2 Vide les contenants à objets tranchants selon la fréquence déterminée.
- 3.6.3 Vide les sacs de linge souillé à la fin de la journée et les dépose dans l'utilité prévue à cet effet.
- 3.6.4 Nettoie l'intérieur des réfrigérateurs mensuellement.

Exécute toute autre tâche que pourrait lui confier le chef de service ou sa représentante.

4. COMPLEXITÉ DU POSTE

4.1 Difficulté du poste

- 4.1.1 Le titulaire doit démontrer des habiletés à manipuler les appareils de dialyse et à comprendre le fonctionnement du système central d'osmose.
- 4.1.2 Le titulaire doit démontrer des facilités d'adaptation pour répondre aux

- 4.1.3 périodes de pointe (fins et débuts de traitements).
Le titulaire doit organiser son travail judicieusement et répondre à plusieurs demandes successives de l'équipe de soins.
- 4.1.4 Doit intervenir promptement lors de situations d'urgence et fournir à la demande des divers intervenants les documents, fournitures ou tout matériel nécessaire au bon fonctionnement des activités.

4.2 Nature et source de contrôle

- 4.2.1 L'assistante infirmière-chef ainsi que le chef de secteur vérifient directement le travail du titulaire.
- 4.2.2 En plus des activités prévisibles et régulières qui lui sont attribuées, le préposé à la dialyse répond aux demandes ponctuelles de tout membre de l'équipe de soins.
- 5.2.3 Le titulaire du poste doit référer en tout temps à l'assistante infirmière-chef ou au chef de secteur devant toute situation ambiguë et l'informer verbalement de ses déplacements hors du secteur qui lui est désigné.
- 5.2.4 Le chef de service évalue le rendement et contrôle la présence au travail par le biais des programmes en vigueur dans l'organisation.

4.3 Communications

- 5.3.1 Communique directement avec les membres de l'équipe, et la clientèle. Il doit contribuer à maintenir des relations harmonieuses avec les différents membres de l'équipe et agir avec courtoisie envers la clientèle et sa famille.
- 5.3.2 Avise promptement son supérieur immédiat de toute modification ou événement relié à ses fonctions.

5. EFFORTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

5.1 Aspects particuliers du poste

- 5.1.1 Rapidité dans l'exécution de ses tâches liées aux appareils de dialyse (avant et après les traitements).
- 5.1.2 Mobilisation et transport des usagers en fauteuil roulant ou civière.
- 5.1.3 Déplacements multiples au sein du service et vers d'autres services du centre hospitalier.

5.2 Machines et outils utilisés

- 5.2.1 Appareil de dialyse, fauteuil roulant, lit, civière, lève-personne, fauteuil de traitement, chariot, etc.

3. B. MACHINES ET OUTILS UTILISÉS

Machine à dialyse, ordinateur, imprimante, photocopieur, télécopieur et numériseur.

• A. CONNAISSANCES, APTITUDES ET EXIGENCES REQUISES

- Diplôme d'études professionnelles (D.E.P) - Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé (formation de 750 heures) ou l'équivalent.

Faire preuve d'habiletés dans la manipulation du matériel stérile.

- Organiser son travail selon les priorités.
- Faire preuve de vigilance et démontrer un bon sens de l'observation.
- Faire preuve d'initiative dans son champ de compétence.
- Démontrer des capacités de communication pour transmettre toute information pertinente à l'équipe de soins.
- Posséder une résistance physique suffisante pour se déplacer, mobiliser les usagers et assurer le transport du matériel et des équipements.
- Démontrer de la souplesse, du tact et entretenir de bonnes relations avec la clientèle, l'équipe de soins de même que les divers intervenants des services connexes.
- Soigner son apparence, sa tenue vestimentaire selon le code vestimentaire en vigueur et son langage.
- Appliquer les politiques en vigueur dans le centre hospitalier.

4. B. ORIENTATION MINIMALE REQUISE

3 semaines de préceptorat, temps complet de façon continue, à l'exception des congés fériés.

5. SIGNATURE

Yves Tremblay

Supérieur immédiat

2016/01/11

Date

Direction des ressources humaines

Date